



## Le PNUD et le Sénat français dévoilent un nouveau partenariat visant à renforcer la gouvernance démocratique

**Genève, Suisse – 30 juillet 2025** – À l'heure où les démocraties sont confrontées à des attaques sans précédent, le Sénat français et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont lancé un nouveau partenariat ambitieux visant à promouvoir des institutions et des processus parlementaires plus efficaces, responsables et inclusifs à travers le monde.

Loïc Hervé, Vice-Président du Sénat français en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié a souligné l'importance stratégique du protocole d'accord et de la collaboration avec le PNUD : « Dans le cadre de l'adoption de la loi et de leurs activités de contrôle du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques, les parlements jouent un rôle essentiel dans l'intégration des objectifs mondiaux de développement. En mettant l'accent sur le renforcement des capacités des parlements, cette collaboration favorisera la bonne gouvernance et poursuivra l'objectif de rapprocher davantage les citoyens de leurs représentants », a-t-il déclaré.

Ce partenariat tirera parti de l'expertise mondiale du PNUD et de son soutien actuel à la gouvernance et aux parlements de 65 pays, ainsi que de l'expertise reconnue du Sénat français, afin de répondre à la demande croissante des parlements qui souhaitent bénéficier d'une aide pour réaliser leur plein potentiel en tant que moteurs de la démocratie, de la responsabilité et de la durabilité.

Concrètement, ce travail aidera les parlements qui en font la demande à renforcer leurs fonctions parlementaires fondamentales, qu'il s'agisse de l'élaboration efficace des lois, du contrôle de l'exécutif ou de la participation inclusive des citoyens. Cette coopération renforcera également les institutions parlementaires en proposant des activités de renforcement des capacités, d'apprentissage et d'échanges entre pairs, et fournira un soutien sur mesure aux parlements qui traversent des transitions politiques ou ont engagé des processus de décentralisation. Ce travail répondra également à des besoins thématiques, par exemple en comblant les lacunes en matière de changement climatique et de capacités numériques.

« En cette période critique, où la confiance dans les institutions est en déclin, il est essentiel de renforcer les capacités parlementaires pour répondre aux besoins et aux aspirations des communautés », a déclaré Susan Brown, administratrice adjointe du PNUD et directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer. « Dans une démocratie qui fonctionne bien, chaque voix compte, les citoyens peuvent jouer un rôle plus important dans l'élaboration des politiques publiques et les sociétés deviennent plus stables et plus durables ».

« Un parlement sur trois dans le monde sollicite l'aide du PNUD pour répondre à divers besoins », a-t-elle déclaré. « Cette coopération avec le Sénat français nous permettra d'accroître le soutien que nous sommes en mesure d'offrir. Ensemble, nous voulons aider les parlements à être mieux équipés pour faire face aux défis les plus urgents de l'humanité».

Le protocole d'accord (MoU) a été signé aujourd'hui à la Mission permanente de la France, en présence de l'ambassadrice Céline Jurgensen, représentante permanente de la France auprès des Nations Unies à Genève. Il s'appuie sur une solide tradition de collaboration qui remonte au cadre de coopération conclu en 2005 entre le Sénat français et le PNUD.

Le protocole d'accord établit un cadre de collaboration souple et non contraignant, capable de s'adapter à l'évolution des contextes démocratiques et de répondre aux priorités des parlements du monde entier.

#### **Contacts pour les médias :**

**PNUD** : Alexis Laffittan, Responsable des Partenariats, Bureau de Représentation de Genève : alexis.laffittan@undp.org

**Sénat** : Direction des Relations Internationales et du Protocole (Paris) | cooperation@senat.fr

*À propos du PNUD : Le Programme des Nations Unies pour le développement est la principale organisation des Nations Unies qui lutte pour mettre fin à l'injustice de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique. En collaboration avec notre vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les nations à élaborer des solutions intégrées et durables pour les populations et la planète.*

*À propos du Sénat : Le Sénat de la République française est l'une des deux chambres qui forment le Parlement de la Vème République. Il vote la loi, contrôle l'action du Gouvernement et évalue les politiques publiques. Il représente les collectivités territoriales.*

*Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.*